

**BIENTÔT UN NOUVEAU PORTAIL
RESTAURATION " ALISE "**
*pour régler de chez vous
les repas de vos enfants.*

Nouveau à la restauration scolaire, plus de bio



*et le paiement
"en ligne"*



- 1** Je remplis ma fiche d'inscription, une par enfant, c'est obligatoire même si mon enfant ne fréquente pas le restaurant scolaire.
- 2** Je rends ma ou mes fiches d'inscription à l'école. Attention ! 1 fiche par parent si vous êtes séparés.
- 3** Je reçois mes identifiants
- 4** Je peux réserver et payer le restaurant scolaire en ligne.

*Réunion d'échanges concernant
les changements à la restauration scolaire
le 13 avril 2023 18h30
à la salle des Fêtes de Meurchin*

La Mairie de Meurchin a décidé de lancer un nouveau marché public pour la restauration scolaire.

Le but de cet appel d'offres était d'améliorer la qualité des repas et le service pour les familles.

L'ensemble de la gestion du restaurant scolaire est confié à la société API qui sera dorénavant l'interlocuteur unique de ce service.

Nous avons eu un niveau d'exigence pour la qualité des repas plus élevé que ce qu'imposent les lois en vigueur.

Un minimum de 25% (en € HT) de produits certifiés « agriculture biologique ».

Un minimum de 25% (en € HT) de produits sous signes officiels de qualité (bio, label rouge, AOP, AOC, STG, IGP) ou équivalent, ou de produits sous certifications environnementales (endives Perle du Nord, Vergers Écoresponsables, Agriconfiance...), HVE ou mentions valorisantes (produits fermiers: fromages, fromage blanc, volailles, œufs) ou issus du commerce équitable. Les produits d'origine Haut-de-France sont à privilégier.

Un minimum de 25% de produits d'origine Hauts-de-France et préférentiellement issus de circuits courts et pouvant être aussi labellisés conformément à la loi EGalim. Avec une attention particulière pour les exploitations de Meurchin et de la CALL.

Quelques exemples concrets : Légumes en crudités 100 % Frais, 30 % de produits laitiers bio, viande de bœuf 100 % française et 100 % frais, poissons 100 % filet.

Des animations seront proposées régulièrement et des actions spécifiques pour la lutte contre le gaspillage alimentaire seront menées.

De nouveaux services afin de faciliter les inscriptions pour les parents :

Les réservations se feront en ligne via un espace sécurisé.

Le paiement se fera lui aussi en ligne via une carte bancaire.

Il faudra impérativement **remplir en amont une fiche d'inscription** pour recevoir vos identifiants.

Sur le site internet les familles pourront accéder très facilement aux informations du compte de l'enfant afin de **suivre au jour le jour, son solde, ses passages à la demi-pension, ainsi que les transactions financières.**

La mise en place de ce nouveau système se fera pas étape :

- Les nouveaux critères de qualité sont déjà effectifs.
- Les familles recevront un code d'accès au portail restauration « ALISE ».

Démarrage des inscriptions en ligne à partir du 1er mai pour la semaine du 8 mai 2023.

**Réunion d'échanges concernant
Les changements à la restauration scolaire
le 13 avril 2023 18h30
à la salle des Fêtes de Meurchin**